

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
VILLE DE CILAOS**

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 FEVRIER 2025**

Délibération N.1 – Approbation du Procès verbal du Conseil d'Administration du CCAS du mercredi 11 décembre 2024

Que la deuxième convocation du Conseil d'Administration a été faite le 12 février 2025 et que le nombre des membres en exercice est de 09 sur 09.

NOTA – Le Président certifie que le compte rendu de cette délibération a été notifié aux CCAS

Nombre de membres en exercice : 09

Nombre de membres présents : 05

Nombre d'absents : 04

Dont nombre d'absents représentés par procuration : 00

Le Conseil d'Administration du CCAS de CILAOS s'est réuni en séance le lundi 17 février 2025 sous la Présidence de Monsieur Jacques TECHER, Président du CCAS, sur la deuxième convocation adressée en date du 12 février 2025.

Etaient présents:

Monsieur Jacques TECHER - Maire / Président

Monsieur Patrick DRULA – membre élu

Monsieur Laurent BOYER – membre élu

Madame Marie- Noéline Gilberte DUBARD – membre nommée

Monsieur Jean Claude POUDROUX - membre nommé

Etaient absentes excusées :

Madame Renée Claude GONTHIER – membre nommé

Madame Marie Joëlle CARRON _ membre nommée

Etaient absentes :

Madame Elizabeth ROCHEFEUILLE – membre élue

Madame Alexandra PAYET – membre élue

La Présidence de séance est assurée par :
Monsieur Jacques TECHER, Président du CCAS.

Le secrétariat de séance est assuré par :

Madame Claudine TURPIN – Responsable CCAS

Le Président ouvre la séance, et constate que le quorum est atteint. Ainsi il décide d'ouvrir la séance et invite les membres du Conseil d'Administration à bien vouloir en délibérer.

**AFFAIRE N.1. APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU CCAS DU MERCREDI 11 DECEMBRE 2024**

Le Président soumet aux membres du Conseil pour lecture et approbation le procès-verbal du Conseil d'Administration qui s'est tenu le mercredi 11 décembre 2024

Délibéré :

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le Procès-verbal du Conseil d'Administration du mercredi 11 décembre 2024.

La délibération se décline ainsi :

1^{ère} délibération : Approbation du Procès verbal du Conseil d'Administration du CCAS du mercredi 11 décembre 2024	contre	abstention	pour	observations
	00	04	05	

Cette affaire est adoptée à l'unanimité.



CILAOS, le 19 février 2025



**Pour extrait certifié conforme
Le Président du CCAS
Monsieur Jacques TECHER**

Pour le Président et par délégation,

**Le Vice Président du CCAS
Monsieur Laurent BOYER**